

Communauté de communes du Rhin

Bientôt un site Internet

C'est Pierre Gracient, maire de Boofzheim, qui a accueilli jeudi soir ses collègues de la communauté de communes du Rhin dans la salle bleue. Une quasi unanimité a prévalu durant cette séance menée par Danièle Meyer.

Pour permettre certains transferts de compétences, les délégués ont adopté la nouvelle version des statuts qu'ils feront ensuite approuver dans leur commune respective. Il s'agissait en fait de compléter l'existant pour en assurer la cohérence. Les domaines du tourisme, du cadre de vie et de l'habitat ont été notamment étoffés, tout comme le soutien financier aux activités socioculturelles des établissements scolaires. Le développement local a été largement débattu en vue d'améliorer les services rendus. Le soutien à la vie associative intercommunale et l'organisation d'un service de transport à la demande sont désormais prévus de manière statutaire, ainsi que la création d'une banque de matériel et le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Dans le cadre de son cursus scolaire de niveau licence, une étudiante effectue actuellement son stage à l'échelon communautaire durant trois mois. La présidente est autorisée à lui verser une gratification limitée à 1 000 €.

La communauté veut se doter avant la fin octobre d'un site Internet. Un cahier des charges a donc été établi et les offres de trois prestataires ont été retenues par la commission communication qui avait défini au préalable des critères très stricts. Les références de réalisations similaires, la conduite du projet au cours de sa mise en place et la simplicité de la navigation en sont quelques illustrations. Le nom de domaine d'ores et déjà réservé sera « cc-rhin.fr ». Sur proposition de Jean-Pierre Gilg, **la société Illicoweb de Belfort a finalement été retenue.** [...]